

**LE SOUSSIGNE :**

1 – Madame \_\_\_\_\_, demeurant à Douala au lieu dit BONANJO, Boite postale \_\_\_\_\_ Douala,

Née le \_\_\_\_\_,

Fille de \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_,

Titulaire du Passeport n° \_\_\_\_\_, à lui délivrée le \_\_\_\_\_ à et devant expirer le \_\_\_\_\_

De nationalité \_\_\_\_\_

“Non Résidente” au sens de la réglementation fiscale.

Ci-après dénommée le **constituant** ou le **mandant**.

Laquelle, préalablement à la procuration spéciale, objet des présentes a tout d’abord exposé ce qui suit :

**EXPOSE**

Sous la dénomination sociale « \_\_\_\_\_ » est projetée la constitution d’une société à responsabilité limitée ayant pour objet au Cameroun et à l’étranger :

- L’édition publicitaire ,
- La vente d’espaces publicitaires ;
- La régie publicitaire ;
- La fourniture d’objets publicitaires (gadgets publicitaires, etc.)
- Importation / exportation ,
- Le Transport, la vente, le leasing de tous matériels et prestation de services divers ;
- Le conseil, l’engineering, l’étude et toutes les opérations en rapport avec le domaine sus cité (audit d’entreprise, mise à disposition de personnel, représentation d’activité de société, location de tout matériel).

Et de manière générale, la participation directe ou indirecte, sous quelque forme que ce soit dans toutes les opérations financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l’objet social par voie de création de sociétés nouvelles, d’apports, de souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusion, association ou participation ou encore toutes opérations économiques entrant dans l’objet social ou susceptibles de favoriser l’extension ou le développement de la société

La durée de cette société sera de 99 années du jour de son immatriculation au registre du commerce et son siège social sera fixé provisoirement en l’étude du Notaire rédacteur des statuts ou à tout adresse qui lui sera communiquée par le mandataire aux présentes.

Le capital social, s'élèvera à la somme de **UN MILLION de Francs CFA (1.000.000 FCFA)** et sera entièrement fourni en numéraire.

Il est divisé en 100 parts de même catégorie, de **DIX MILLE FRANCS CFA (10.000 FCFA)** chacune, numérotées de 1 à 100.

Lors de la constitution, il est fait apport à la société d'une somme de **UN MILLION de FRANCS CFA (1.000.000 FCFA)** correspondant à la valeur nominale de **100 parts de 10.000 F.CFA** chacune, toutes de numéraire, composant le capital social, lesdites parts souscrites et libérées par :

– Madame \_\_\_\_\_, à concurrence de **UN MILLION DE FRANCS CFA (1.000.000 FCFA)**.

Madame \_\_\_\_\_ sera nommé gérante de la société.

Cet exposé terminé, il est passé comme suit à la procuration, objet des présentes.

#### PROCURATION :

Par les présentes, \_\_\_\_\_, constituante aux présentes, constitue pour mandataire spécial :

Monsieur \_\_\_\_\_, Comptable, demeurant à Douala au lieu dit Omnisport,

Fils de \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_,

Né le \_\_\_\_\_,

Titulaire de la carte nationale d'identité n° \_\_\_\_\_, à lui délivrée le \_\_\_\_\_,

De nationalité camerounaise,

«Résident» au sens de la réglementation fiscale.

A qui elle donne pouvoir de, pour elle et en son nom :

Représenter la constituante à la constitution de la société projetée ainsi qu'il est expliqué en l'exposé qu'il précède ;

Faire l'apport en numéraire à ladite société, au nom et pour le compte de ladite constituante, d'une somme de **UN MILLION DE FRANCS CFA (1.000.000 FCFA)** moyennant l'attribution de **100 parts de DIX MILLE FRANCS CFA (10.000FCFA)** chacune, entièrement libérées ; effectuer le versement de ladite somme dans les conditions légales.

Etablir les statuts de la société en conformité avec les dispositions légales et réglementaires ;

Faire toutes déclarations sur la souscription, la libération et la répartition des actions,

Régulariser tous les actes qui seront nécessaires, et payer des frais y afférents,

Donner toutes autorisations et, le cas échéant, conférer tous pouvoirs pour permettre la réalisation et la prise en charge par la société des actes et engagements rentrant dans son objet pendant le période antérieure à son immatriculation au registre du commerce,

Remplir les formalités de publicité et autres,

Signer la déclaration de conformité prescrite par la loi,

Faire toutes déclarations et affirmations, élire domicile, substituer et, généralement faire le nécessaire.

### DECHARGE DE MANDAT

A la suite de ces opérations, le mandataire sera bien et valablement déchargé de tout ce qu'il aura effectué en vertu du présent mandat et des déclarations de la constituante par le seul fait de l'accomplissement de l'opération, sans qu'il soit besoin à cet égard d'un écrit spécial.

Aux effets ci-dessus, signer les statuts, ainsi que tous autres actes, pièces et procès-verbaux relatifs à la constitution de la société.

Fait à

Le

Madame \_\_\_\_\_

Signature

*Initiales sur la première page*

*Sur la dernière page*

*Lieu*

*Date*

**Mention « bon pour pouvoir »**

*Signature certifiée en main ou dans un commissariat*